

**POUR DÉCISION**

## DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Date et ordre du jour de la Conférence internationale du Travail****c) Date d'ouverture et de clôture de la 95<sup>e</sup> session (mai - juin 2006) de la Conférence**

1. A sa 289<sup>e</sup> session (mars 2004), le Conseil d'administration a décidé que la 95<sup>e</sup> session (mai - juin 2006) de la Conférence internationale du Travail débiterait à Genève le mardi 30 mai 2006<sup>1</sup>. Conformément à la pratique établie, elle devait s'achever le jeudi 15 juin et être suivie, le vendredi 16 juin 2006, de la 296<sup>e</sup> session (juin 2006) du Conseil d'administration.
2. Vu la décision prise par le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé de clore la session de 2006 de l'Assemblée mondiale de la santé le samedi 27 mai 2006 au plus tard, il sera matériellement impossible au BIT d'installer son secrétariat au Palais des Nations et d'être opérationnel le mardi 30 mai, date prévue d'ouverture de la Conférence. En outre, l'Office des Nations Unies à Genève n'est pas en mesure de mettre les salles de conférence du Palais des Nations à la disposition du BIT à un autre moment pendant la saison de printemps.
3. Dans ces conditions, il semblerait judicieux de repousser d'un jour l'ouverture de la Conférence internationale du Travail pour faciliter l'installation au Palais des Nations du secrétariat de la Conférence et des services aux délégués. L'ouverture de la séance plénière serait donc fixée au matin du mercredi 31 mai 2006.
4. Ce réaménagement demanderait certaines modifications du programme de la Conférence. Ainsi, les réunions préparatoires des groupes seraient fixées au mardi 30 mai. Comme de coutume, les commissions de la Conférence siègeraient au besoin toute la journée du samedi 3 juin, et la discussion des rapports du Directeur général et du Président du Conseil d'administration commencerait le lundi 5 juin. Les travaux se poursuivraient si nécessaire le samedi 10 juin. Les commissions présenteraient leurs rapports en plénière les mercredi 14 juin et jeudi 15 juin. Les votes sur les instruments et la clôture de la session auraient lieu le vendredi 16 juin.
5. La Conférence devant se poursuivre jusqu'au vendredi 16 juin, il semblerait opportun de tenir la 296<sup>e</sup> session (juin 2006) du Conseil d'administration durant la troisième semaine de la Conférence, au moment où les commissions auront déjà achevé leurs travaux et avant

<sup>1</sup> Document GB.289/2.

qu'elles ne présentent leurs rapports en plénière. En conséquence, cette session pourrait avoir lieu le lundi 12 juin; les réunions préparatoires des groupes intéressés se tiendraient le matin et la session proprement dite débiterait l'après-midi. S'il s'avérait nécessaire que le Conseil d'administration aborde des questions découlant de la 95<sup>e</sup> session de la Conférence, une séance pourrait aussi être programmée pour le vendredi 16 juin après la clôture de la Conférence.

**6. *Compte tenu de ce qui précède, le Conseil d'administration voudra sans doute:***

- a) fixer la date d'ouverture de la 95<sup>e</sup> session (2006) de la Conférence internationale du Travail au mercredi 31 mai et la date de clôture au vendredi 16 juin 2006;*
- b) décider en conséquence que la 296<sup>e</sup> session (juin 2006) du Conseil d'administration se tiendra le lundi 12 juin et, au besoin, achèvera ses travaux après la clôture de la Conférence le vendredi 16 juin 2006.*

Genève, le 3 octobre 2005.

*Point appelant une décision:* paragraphe 6.